

MA VISION **DU MANDAT**

Pour une Francophonie plus politique,
plus utile et plus cohérente





L'Organisation internationale de la Francophonie entre dans une phase décisive de son histoire. Elle évolue dans un monde plus instable, plus fragmenté, plus concurrentiel, où les institutions multilatérales sont de plus en plus jugées non sur l'ampleur de leurs intentions, mais sur leur capacité à produire de la confiance, de l'équilibre et des résultats concrets. Dans un tel contexte, la Francophonie ne peut plus se penser uniquement comme un espace de langue, de mémoire ou d'affinité. Elle doit clarifier davantage sa vocation politique, affirmer plus nettement sa valeur ajoutée et mieux démontrer son utilité au service de ses États membres et de leurs peuples.

La Francophonie, qui est à croisée des chemins, entre dans une phase décisive de son histoire. Elle évolue dans un monde plus instable, plus fragmenté, plus concurrentiel, où les institutions multilatérales sont de plus en plus jugées non pas sur l'ampleur de leurs intentions, mais sur leur capacité à produire de la confiance, de l'équilibre et des résultats concrets.

Dans un tel contexte, la Francophonie ne peut plus se penser uniquement comme un espace de langue, de mémoire ou d'affinité. Elle doit clarifier davantage sa vocation politique, affirmer plus nettement sa valeur ajoutée et, mieux, démontrer son utilité au service de ses États membres et de leurs peuples.

C'est dans cet esprit que s'inscrit ma vision du mandat. Elle repose sur une conviction simple : la Francophonie sera d'autant plus respectée qu'elle sera plus lisible dans ses priorités, plus cohérente dans son action, plus rigoureuse dans sa gouvernance et plus proche des réalités de ses États membres.

Il ne s'agit ni de rompre avec ce qui fonde son identité, ni de prolonger sans inflexion les habitudes du passé. Il s'agit d'engager une nouvelle étape, fondée sur la confiance, l'action utile et la discipline de mise en œuvre.

MES CINQ ENGAGEMENTS

PREMIER ENGAGEMENT

Consolider le rôle politique et multilatéral utile de la Francophonie

Je souhaite d'abord contribuer à renforcer la place de la Francophonie comme espace de dialogue, de médiation, de prévention et de rapprochement. La Francophonie ne doit ni surjouer une posture qui ne serait pas la sienne, ni s'effacer au point de devenir périphérique. Sa singularité est ailleurs : dans sa capacité à maintenir la conversation, à préserver les équilibres, à accompagner les États dans le respect de leur souveraineté et à offrir, lorsque cela est utile, un cadre de dialogue crédible et apaisé.

Dans un monde traversé par les tensions, les malentendus et les fragilités institutionnelles, une telle fonction devient précieuse. La Francophonie a un rôle central à jouer lorsqu'il s'agit de prévenir les conflits, de garder ouverts les canaux de parole, d'aider à rapprocher les points de vue et de soutenir les dynamiques de confiance.

Sa force n'est pas la contrainte. Sa force est la légitimité relationnelle, la connaissance fine de ses espaces, la diversité de ses membres et sa capacité à agir avec mesure.

Cette responsabilité prend une résonance particulière dans les régions confrontées à des crises durables, du Sahel à la région des Grands Lacs, et plus largement dans un environnement international marqué par les conflits, les incertitudes stratégiques et l'érosion de certains équilibres. Dans ces contextes, les réponses strictement sécuritaires ne suffisent jamais. La stabilité dépend aussi de la qualité du lien politique, de la résilience sociale, de la crédibilité des institutions, de la présence éducative et du sentiment, pour les populations, de ne pas être marginalisées.

Je souhaite que la Francophonie puisse davantage soutenir les approches de prévention, de dialogue et de cohésion, en particulier là où les fragilités institutionnelles, les vulnérabilités sociales et les logiques de rupture se renforcent mutuellement.

Elle doit pouvoir accompagner sans humilier, écouter sans présumer, et contribuer à rapprocher plutôt qu'à opposer. Une Organisation multilatérale est pleinement utile lorsqu'elle sait créer les conditions de la confiance dans les moments où celle-ci devient la ressource la plus rare.

DEUXIÈME ENGAGEMENT

Faire de l'éducation, de la jeunesse et de la transmission une priorité structurante du mandat

L'avenir de l'espace francophone se jouera largement dans sa capacité à mieux préparer ses jeunes. Le dynamisme démographique de la Francophonie représente une chance considérable. Mais cette chance ne produira ses effets que si elle s'accompagne d'un investissement plus résolu dans la qualité de l'éducation, la formation des enseignants, l'accès aux contenus, la circulation des savoirs et la préparation des jeunes aux transformations du monde.

Je souhaite faire de cette question l'un des piliers les plus clairs du mandat. L'enjeu n'est pas seulement linguistique. Il est éducatif, civique, économique et stratégique. Une jeunesse mieux formée, mieux accompagnée et mieux reliée aux perspectives d'avenir est une jeunesse plus confiante, plus stable et plus capable de contribuer positivement à son environnement.

Le français doit demeurer une langue d'accès au savoir, à la science, à l'innovation et à la mobilité. Mais cette ambition n'aura de sens que si elle s'inscrit dans une relation sereine avec les langues nationales et avec le plurilinguisme réel de nos sociétés. La Francophonie ne sera forte que si elle sait conjuguer ancrage linguistique, ouverture culturelle et exigence d'avenir.

Je souhaite donc que l'OIF accorde une attention renforcée à tout ce qui permet réellement de préparer les générations à venir : la qualité des apprentissages, la valorisation des enseignants, l'accès aux outils éducatifs, le soutien aux talents, la diffusion des contenus et la mise en cohérence entre formation, compétences, insertion et mobilité. La jeunesse ne doit pas être regardée comme un outil de politiques publiques. Elle doit être reconnue comme une force active de création, de participation, de transformation et de transmission.

Faire progresser concrètement la place des femmes et des filles dans l'espace francophone

Je souhaite également faire de la Francophonie un levier plus concret pour renforcer les droits des femmes et des filles, soutenir leur participation pleine et entière à la vie publique et accroître leur résilience économique face aux crises et aux chocs climatiques.

Dans de nombreuses régions de l'espace francophone, les femmes et les filles demeurent en première ligne des vulnérabilités, alors même qu'elles sont au cœur des capacités de résistance, de transmission et de transformation. Elles soutiennent les familles, portent des activités économiques essentielles, assurent des fonctions décisives dans l'éducation, la cohésion sociale et la vie communautaire, et contribuent directement à la stabilité des sociétés. Pourtant, leur accès à l'éducation, aux responsabilités, au financement, à la propriété, aux technologies, à la protection et aux opportunités demeure encore trop inégal.

Les effets du dérèglement climatique, des crises économiques, des déplacements forcés et des fragilités sociales aggravent souvent ces déséquilibres. Ils rendent encore plus visibles les écarts d'accès aux ressources, à la sécurité et à la décision. Dans ce contexte, la place des femmes et des filles n'est pas une question périphérique. Elle touche à la justice, à la stabilité, à la résilience et à l'avenir de nos sociétés.

Je souhaite que la Francophonie appuie plus fortement les politiques, les coopérations et les initiatives qui favorisent l'autonomisation des femmes, leur présence dans les espaces de décision, la protection de leurs droits et le renforcement de leurs capacités économiques. Elle doit encourager les réponses concrètes qui améliorent l'accès des filles à l'éducation, soutiennent l'entrepreneuriat féminin, facilitent l'accès au financement, valorisent les savoir-faire locaux, renforcent la sécurité économique des femmes et accompagnent leur adaptation face aux effets du changement climatique.

Cette priorité doit également s'incarner dans une attention plus forte aux femmes vivant dans des contextes de crise, de précarité ou de déplacement, pour lesquelles l'accès aux droits, aux opportunités et à la protection demeure particulièrement fragile. Investir dans les femmes et les filles, c'est investir dans des sociétés plus justes, plus résilientes et plus capables de se transformer durablement.

Inscrire pleinement la Francophonie dans les transformations numériques et technologiques

Le monde numérique redessine aujourd'hui les conditions de circulation du savoir, de production des contenus, de visibilité des langues, d'accès à l'information et d'influence des imaginaires. L'intelligence artificielle, en particulier, transforme déjà les cadres de l'apprentissage, de la création, de la communication et de la compétition culturelle. Si la Francophonie ne se mobilise pas avec lucidité et ambition sur ce terrain, elle s'exposera à une marginalisation progressive dans les nouveaux espaces de pouvoir cognitif.

Je souhaite donc que l'OIF renforce son investissement stratégique dans ce domaine. La présence du français dans les environnements numériques, le soutien à la production de contenus, le développement d'outils éducatifs, l'accompagnement des écosystèmes d'innovation et la défense d'un pluralisme linguistique adapté aux transformations technologiques doivent faire partie des priorités du mandat.

Cette question ne peut pas être traitée comme un simple sujet de modernisation technique. Elle touche à la capacité des sociétés francophones à produire leurs savoirs, à diffuser leurs contenus, à faire vivre leur diversité et à défendre leurs intérêts dans les grands mouvements de recomposition intellectuelle, technologique et culturelle du monde contemporain.

Je veux une Francophonie capable de relier langue, innovation, formation, création de contenus et souveraineté intellectuelle. Une Francophonie qui n'habite pas passivement le numérique, mais qui y affirme une présence utile, créative et structurante. L'utilité future de l'Organisation dépendra aussi de sa capacité à aider ses membres à mieux habiter le monde numérique de demain.

CINQUIÈME ENGAGEMENT

Redonner à l'Organisation plus de cohérence, de discipline et d'impact

La crédibilité de la Francophonie dépendra aussi de sa capacité à mieux organiser son action, à clarifier ses priorités et à démontrer plus rigoureusement la valeur produite par ses interventions. Dans un environnement international marqué par des tensions croissantes sur les financements publics, aucune organisation multilatérale ne peut se permettre la dispersion, l'ambiguïté stratégique ou les redondances de fonctionnement.

Je souhaite donc faire de la cohérence institutionnelle, de la discipline de gestion et de la recherche d'impact un axe central du mandat. La Francophonie dispose d'atouts considérables à travers ses instances politiques, ses opérateurs, ses organes spécialisés et subsidiaires, ainsi que ses conférences ministérielles permanentes. Mais cette richesse ne produit pleinement ses effets que si elle s'inscrit dans une logique de meilleure coordination, de complémentarité assumée et de lisibilité renforcée.

Il ne s'agit pas d'ajouter de nouvelles couches de complexité. Il s'agit de mieux faire travailler ensemble les différentes composantes de l'espace francophone autour d'objectifs clairs, de résultats identifiables et de responsabilités mieux articulées. Je souhaite contribuer à une Organisation plus cohérente dans ses choix, plus lisible dans son architecture et plus efficace dans sa capacité d'exécution.

Cette exigence de cohérence doit aller de pair avec une gouvernance plus rigoureuse. Je crois à une OIF qui assume des priorités claires, qui concentre ses moyens là où sa valeur ajoutée est la plus forte, qui réduit les redondances, qui modernise ses procédures, qui renforce l'évaluation de ses programmes et qui articule mieux ambition politique et soutenabilité financière. La bonne gestion n'est pas un sujet secondaire. Elle est une condition de la confiance.

Je souhaite également promouvoir une culture de pilotage fondée sur l'humain, la transparence, la lisibilité des arbitrages, la responsabilité des équipes et la mesure de la valeur produite. Dans un environnement de rareté relative des financements, la Francophonie devra aussi mieux mobiliser, mieux cibler et mieux coordonner ses partenariats avec les bailleurs, les institutions partenaires, les acteurs de l'innovation, de l'éducation et de la société civile. L'objectif n'est pas de diluer l'identité de l'Organisation, mais de renforcer sa capacité d'action par des alliances cohérentes avec ses priorités.

MA MÉTHODE DE GOUVERNANCE

Une vision n'a de portée que si elle s'accompagne d'une méthode claire. Si vous m'accordez votre confiance, je souhaite que le mandat s'ouvre sur une phase active d'écoute, de consultation et de clarification des priorités.

J'irai à la rencontre des États membres, des institutions de l'espace francophone, des opérateurs, des conférences ministérielles, des jeunesses, des acteurs éducatifs, économiques, numériques, culturels et associatifs qui font vivre la Francophonie au quotidien. Ce travail d'écoute ne relèvera pas d'un exercice protocolaire. Il devra nourrir une feuille de route réaliste, concertée et structurée, traduisant les grandes orientations du mandat en objectifs précis, en étapes lisibles et en résultats attendus.

Je souhaite que les premiers mois du mandat permettent de poser clairement trois éléments : les priorités partagées ; les domaines dans lesquels la Francophonie peut produire un effet concret ; et les modalités d'une action plus cohérente entre le politique, la coopération et la gestion. Il ne s'agira pas de promettre davantage, mais de mieux organiser ce qui doit être fait, avec une meilleure capacité d'exécution et une relation plus directe avec les attentes des États membres.

Je veux que la fonction de Secrétaire générale soit exercée dans une logique de présence. Présence politique auprès des États. Présence diplomatique dans les moments sensibles. Présence institutionnelle auprès des partenaires. Présence enfin auprès des femmes, des hommes, des jeunes, des enseignants, des créateurs et des entrepreneurs qui incarnent la vitalité réelle de l'espace francophone.

Dr Coumba Bâ

Ministre Conseillère à la Présidence de la République

Envoyée spéciale auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie